



Cher brocanteur, chère brocanteuse,

Merci pour votre inscription à la brocante de Sart-Dames-Avelines du samedi 5 septembre 2026 (10h->17h)

Réservation de votre emplacement

Afin de rentrer dans nos frais et de pouvoir continuer à organiser des événements conviviaux dans l'entité, nous vous demandons une participation de **8 € par emplacement** (4mx2m)

Pour confirmer votre réservation, veuillez effectuer un **virement bancaire** sur le compte :

- BE83 5230 8091 1415 au nom de « ASBL L'Épice Locale »
- Communication : « Brocante SDA + Nom & Prénom + Nombre d'emplacements ».
- **Le 1 septembre 2026** au plus tard.

Placement des exposants

Les exposants présentent leur véhicule **entre 8h30 et 10h dans le bas de la rue Ernest Deltenre** à Sart-Dames-Avelines (voir le plan ci-joint), et suivent les instructions du placeur. Il n'ya pas de placement à l'avance.

Afin de garantir la sécurité des participants, nous vous saurions gré de libérer le site de vos véhicules **dès que vous avez terminé votre déchargement**. Vous pouvez stationner votre véhicule ailleurs dans le village. Cela sera indiqué.

La brocante se terminera à 17h. Vous pourrez libérer les rues entre 17h et 18h et continuer à profiter des activités et animations qui durent jusque 22h.

Pendant la brocante

Le bar sera installé sur la place de l'église et servira des **boissons et proposera une restauration** tout au long de la journée et une auberge espagnole/bbq au soir. Un café ou thé sera offert au bar aux brocanteurs inscrits sur simple présentation (un ticket vous sera donné en début de journée).

Tout au long de la journée, nous avons prévu **des concerts, animations pour petits et grands** – voir le programme en détails sur le site www.sart-dames-avelines.be et sur la page Facebook de Villers en Transition <https://www.facebook.com/VillersenTransition>. La fête dure jusque 22h environ.

Pour votre confort, deux toilettes seront présentes à proximité : une toilette sèche sera installée Chemin de Messe (en face de l'Eglise) et une autre toilette sera ouverte au local scout dans le bas de la rue. Cela sera indiqué.

Vous trouverez ci-joint le plan et le règlement de la brocante. Le règlement se trouve plus bas.

L'organisateur est joignable par e-mail : animation@villersentransition.be et par téléphone au **+32 470 90 91 91 dès ce 15 juin 2026**.





RÈGLEMENT DE LA BROCANTE DE LA FETE DES AVELINES

Lieu de la brocante : Rue Ernest Deltenre n°41, 1495 Sart-Dames-Avelines
Horaire d'ouverture de la brocante au public : de 10h à 17h.

Les brocanteurs peuvent venir s'installer à partir de 8h30. Les emplacements doivent être occupés avant 10h, heure à laquelle vous perdrez votre réservation.

Les véhicules entrent sur le site par le bas de la rue Ernest Deltenre, selon le plan ci-joint, et suivent les instructions du placeur dès leur arrivée.

Dès le déchargement terminé, les véhicules quittent le site de la brocante et vont stationner à l'extérieur de la zone de la brocante, notamment à côté du cimetière, rue de Villers. Les véhicules ne sont pas autorisés à rester près des brocanteurs.

Les emplacements mesurent 4m de façade x 2m de profondeur et coûtent 8 € par emplacement.

En cas de conflit, le placeur donne la priorité aux brocanteurs ayant payé leur emplacement à l'avance par virement bancaire. Le paiement n'est pas remboursé en cas d'absence.

Les brocanteurs doivent laisser un passage pour les interventions des services de secours.

En fin de brocante, nous vous demandons de reprendre toutes vos affaires et déchets et de laisser vos emplacements propres. Des sacs poubelles blancs sont en vente au bar (2 €).

Le but de la brocante est uniquement de vendre des objets d'occasion, afin d'offrir une seconde vie à vos objets et de faire des heureux.

Il est donc, par exemple, interdit de proposer à la vente

- Des objets neufs
- Des services (exemple : panneaux publicitaires pour une entreprise)
- De la nourriture et des boissons (nous nous occupons du bar et de la restauration)
- Des produits pharmaceutiques et des drogues
- Des armes et des munitions
- Des animaux, vivants et empaillés
- Tout support contenant des idées contraires aux bonnes mœurs, des idées faisant l'apologie du nazisme, du terrorisme, du fanatisme ou de toute idéologie contraire à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ou à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- Promouvoir un parti politique

Les organisateurs se réservent le droit de faire quitter les lieux à ceux/celles qui ne respectent pas cette règle.

Les brocanteurs sont tenus responsables de la marchandise exposée. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

En cas de non-respect de ce règlement, le comité organisateur se réserve le droit d'exclure le brocanteur.

L'organisateur est joignable par e-mail : animation@villersentransition.be et par téléphone au **+32 470 90 91 91** dès ce **15 juin 2026**.



Nous vous souhaitons un bon déballage et de très bonnes ventes à
Sart-Dames-Avelines 😊 / l'équipe de Villers-en-Transition et de l'Épice locale